

Formulaire de demande de permis de teinte(s) de façades

avec dispense d'enquête No T- _____ (laisser vide)

Autorisation communale pour projets de minime importance selon l'art. 111 LATC et l'art. 130 bis RPGA.

Travaux ou constructions dispensés d'enquête publique et ne nécessitant pas d'autorisation cantonale.

LOCALISATION

Adresse :				
No(s) parcelle(s) :	No(s) ECA			
Type d'immeuble :				
PROPRIETAIRE DU BÂTIMENT – REGIE IMMOE	BILIERE		Destinataire des factures	
Prénom, nom :				
Adresse :				
NPA :				
Téléphone :				
REQUERANT			Destinataire des factures	
Prénom, nom :				
Adresse :				
NPA :				
Téléphone :	Courriel :_			
Si autre destinataire des factures, à compléter				
Prénom, nom :				
Adresse :				
NPA :				
Téléphone :				

Art. 103 al. 1 LATC : « aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en soussol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé ».

Art. 105 al. 1 LATC : « La municipalité, à son défaut le département, est en droit de faire suspendre et, le cas échéant, supprimer ou modifier, aux frais du propriétaire, tous travaux qui ne sont pas conforme aux prescriptions légales et réglementaires ».

Site internet: www.ylb.ch/pdc

Courriel: pdc@ylb.ch

TEINTES

Matériaux	Couleur	Brillant mat, satiné	Catalogue	Référence Nº	Echantillon
	Matériaux	Matériaux Couleur			

Façades bâtiments mitoyens	Gauche:	Droits:
3		

DATES ET SIGNATURES

Propriétaire	Requérant	Destinataire de la facture
Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
Date	Date	Date
Signature	Signature	Signature

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

- 2 x Le présent formulaire dûment rempli et signé
- **2 x** Extrait cartographique (www.mapnv.ch)
- **2 x** Photographie du bâtiment ou plans des façades
- 1 x Photographie d'échantillon(s) des couleurs et matériaux prévus avec référence NCS

Les dossiers incomplets seront retournés à leurs expéditeurs avant être traités.